

- Présents : Xavier Relave, Valérie Morlet, Monique Legras, Marc Pelletier, Marie-Annick Marceaux, Alexandra Martins, Paula Coutellier, Séverine Forest, Éric Barnault, Cédric Coudré, Amaury David.
- Absente excusée : Magna Ferreira (procuration donnée à Valérie Morlet)
- Secrétaire de séance : Monique Legras

• Après un hommage rendu à Monsieur Gérard Buizard, décédé le Mercredi 14 Septembre 2016, ancien conseiller municipal de 2001 à 2008, membre du CCAS depuis 2008 et un Nucérien bénévole très actif sur la commune, Monsieur le Maire demande une minute de silence.

- Le compte rendu de la réunion du 10 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- **Démission d'un élu :**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la lettre de démission de Laurent Hurisse le 25 Août 2016. Cette démission a été transmise à Monsieur le sous-préfet.

- Suite à cette démission du conseiller, modifications et élections des délégués aux syndicats intercommunaux et aux commissions communales :

- délégué au syndicat des eaux : Valérie Morlet qui était suppléante, est élue titulaire à l'unanimité. Marie Annick Marceaux est élue suppléante à l'unanimité.
- Commission des appels d'offres : Cédric Coudré est élu titulaire à l'unanimité.
- Commission école et jeunesse : Cédric Coudré est élu à l'unanimité.

Le secrétariat de la Mairie informera de ces modifications les syndicats des eaux de Lorris et d'Oussoy ainsi que la Mairie de Lorris concernant la commission scolaire Lorris/Noyers et les directeurs d'écoles (maternelle et élémentaire)

- **Élection d'un 4ème adjoint :**

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création d'un poste de quatrième adjoint. Ce projet déjà présenté lors du conseil du 04 Avril 2016 avait été reporté
- Après en avoir débattu le Conseil accepte ce projet : 10 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention.
- Monsieur le maire fait appel à candidature.
- Madame Marceaux présente sa candidature :
- Madame Marceau est élue 4ème adjointe : 10 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention
- La modification du tableau du Conseil Municipal sera transmise à Monsieur le sous-préfet de Montargis

- **Règlement du cimetière :**

- Monsieur le Maire informe le Conseil que des travaux d'aménagement au nouveau cimetière sont effectués du jardin du souvenir sont effectués :
 - 9 caveaux urnes de 4 urnes sont disponibles.
 - le columbarium dispose de 4 cases pour 4 urnes et 4 cases de 2 urnes.
 - un jardin du souvenir (puits de dispersion des cendres) avec un pupitre.Il reste à végétaliser le cimetière.

- un membre de la commission cimetièrè présente le projet de règlement que Chaque élu a reçu avant la réunion du Conseil.

Après en avoir débattu le conseil vote le règlement du cimetière : 11 voix pour, 1 abstention

- **Tarif concession cimetière :**

- un membre de la commission cimetière présente le projet de tarification, étudié auparavant par la commission des finances.

- Le nouveau cimetière situé rue des Genièvres regroupe des concessions funéraires ainsi qu'un site cinéraire et d'un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres. La dispersion est gratuite mais reste subordonnée à une autorisation au préalable de la Mairie. Une plaquette peut être déposée sur le pupitre.

- Tarifs :

- Concessions funéraires pour un emplacement de caveaux :

- 15 ans : 100 €

- 30 ans : 180 €

- Concession avec Caveaux urnes (4 urnes) :

- 15ans : 600 €

- 30 ans : 950 €

- Concession dans le columbarium :

- * Concession 2 urnes :

- 15 ans : 700 €

- 30 ans : 950 €

- * Concession 4 urnes :

- 15 ans : 800 €

- 30 ans : 1050 €

La plaquette déposée sur le pupitre est fournie par la mairie, mais la gravure reste à la charge de la famille et donne lieu au paiement d'une taxe de 20 €

Après en avoir débattu le Conseil Municipal vote à l'unanimité la tarification pour les concessions.

- **Diagnostic église :**

- Chaque élu a reçu les dernières informations sur les activités de l'association pour le patrimoine de Noyers.

- Concernant la rénovation, les bénévoles de l'association ont engagé de petits travaux pour l'entretien de l'église et Monsieur le Maire a donné son accord pour deux autres projets de travaux ne concernant pas le gros œuvre.

- Concernant le gros œuvre, Monsieur le Maire et le Président de l'association ont rencontré Monsieur Néraud, vice-président du conseil départemental, chargé du patrimoine. Il ressort de cet entretien, qu'il s'avère nécessaire de revoir le diagnostic de l'église réalisé en 2004 (examen du bâti, programme, estimation et calendrier) afin d'engager les demandes d'aide auprès du conseil départemental et de signer la convention avec la fondation du patrimoine.

- Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil pour consulter 3 cabinets pour une offre de diagnostic. Suite à chacune de ces propositions, Le Conseil Municipal fera le choix de l'architecte qui effectuera le diagnostic. Après l'étude détaillée du diagnostic, le Conseil Municipal décidera des suites à donner.

- Après en avoir débattu, le Conseil vote à l'unanimité l'autorisation accordée à Monsieur le maire pour lancer les consultations.

- **Exposition nature 7/ 8/ 9 Octobre 2016 :**

- Un membre de la commission Culture présente le projet de cette exposition « nature ». Thème de l'exposition « La marine de Loire, Loire vivante, Loire

changeante ». 3 photographes et 1 aquarelliste participeront à l'exposition. Un passeur de Loire sera également présent le samedi 08 Octobre.

Le budget de cette exposition s'élève à 1000 € maximum.

Le Conseil vote à l'unanimité ce projet.

- **Informations diverses :**

- Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa participation à la Virade de l'espoir par l'organisation du lâcher de ballon le dimanche 25 Septembre à 12 h 30.

Composition du groupe d'organisation : Marc Pelletier, Valérie Morlet, Monique Legras, Marie- Annick Marceaux, Paula Coutellier.

Les élus se retrouveront à partir de 10 h30 au carrefour de la Résistance.

- Monsieur le Maire informe le Conseil d'un projet de classe de mer à l'école élémentaire. Ce projet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission scolaire de Noyers.

- Monsieur le Maire fait un point sur le transport scolaire. L'accompagnement des enfants est totalement financé par la commune et assuré par Madame Nathalie Labrange dans le cadre d'un contrat avec le Service Emploi du Gâtinais.

- Monsieur le Maire informe le Conseil des incivilités rencontrées dans la commune et ses interventions auprès des personnes concernées.

- Monsieur le Maire fait un point sur le projet de fusion des communautés decommunes même si le devenir demeure encore un peu flou. Chaque élu a reçu le diagnostic financier effectué sur les 3 communautés de communes. Un arrêté de fusion sera vraisemblablement pris par le Préfet. La mise en place de la nouvelle Communauté de Communes devra être effective au 1er Janvier 2017. La commune aura 1 délégué et un suppléant. Un planning concernant les délibérés doit être envoyé aux mairies.

- Monsieur le Maire rappelle la rencontre avec les élus, proposée par Madame la députée Valérie Corre à Thimory, Lundi 19 septembre à 19 h.

- Le Conseil fixe la prochaine réunion du CCAS le Jeudi 29 Septembre 2016 à 20 h.

- Monsieur le Maire fait part des remerciements de l'Office du Tourisme pour la subvention qui lui a été attribuée. Il communique à l'assemblée les invitations reçues :

- Pose de la 1^{er} pierre du complexe Multisports rue de la Noue à Lorris : samedi 17 septembre à 11h ;

- Porte ouverte poulailler de Mr. Xavier Morin lieu-dit « Les Noues » à Noyers : Mardi 20 Septembre de 10 h à 17 h ;

- Propreté espace public, tri, visite incinérateur de Pithiviers : Mardi 27 Septembre à 9 h 00 ;

- Visite vallée du Loing Jeudi 29 septembre à 8 h 30 ;

- **Expression des conseillers :**

Séance levée à 22 h 30.